

## Mentions légales et politique de confidentialité

La réglementation relative à la protection des données a évolué depuis le 25 mai 2018, suite à l'entrée en vigueur du RGPD. Françoise FRICAUD attache une grande importance à la protection et confidentialité de votre vie privée et à la gestion de vos données conformément à la réglementation en vigueur. Notre politique de confidentialité des données personnelles vous permettra de comprendre quelles données à caractère personnel nous collectons et ce que nous en faisons, ainsi que les droits dont vous disposez et la manière dont vous pouvez les exercer. Nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité des données personnelle en faisant votre demande à l'adresse mail suivante : [francoise.fricaud38@gmail.com](mailto:francoise.fricaud38@gmail.com) Nous vous remercions de votre confiance.

## Conditions Générales de Vente Prestations de Services

### Clause n°1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la micro entreprise Françoise FRICAUD et de son client, dans le cadre des prestations de services proposées : soit des prestations de Massages-Bien-Être régies elles-mêmes par le Code de Déontologie de la profession des Praticien(ne)s en Massages-Bien-Être dont un exemplaire est consultable sur le site de la Fédération Française des Massages-bien-être ([www.ffmbe.fr](http://www.ffmbe.fr)) auprès de laquelle Françoise FRICAUD est agréée.

### Clause n°2 : Prix

Les prix des prestations de services effectuées sont ceux en vigueur au jour de la prise de rendez-vous. Ils sont libellés en euros et non assujettis à la TVA (TVA non applicable - article 293B du CGI). La micro entreprise Françoise FRICAUD s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois elle s'engage à facturer les prestations de services commandées, au prix indiqué lors de la prise de rendez-vous.

### Clause n°3 : Promotions et Réductions

A certaines périodes et dans certains cas de figure, Françoise FRICAUD accorde des réductions de prix sur une ou plusieurs prestations de services. Les modalités d'obtention de ces réductions sont affichées sur le site ainsi que sur les documents commerciaux. Les réductions sont mentionnées sur le devis et sur la facture.

### Clause n°4 : Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

### Clause n°5 : Mode de paiement

Le règlement des prestations de services s'effectue au moment de la prestation soit par chèque, soit en espèces.

Cas spécifique des cartes cadeaux : L'acheteur règle à l'achat d'une carte cadeau le montant total de la prestation indiquée sur la carte. La prestation devra être réalisée dans les délais impartis = 6 mois de validité à partir de la date d'achat. Il est de la responsabilité du bénéficiaire de la carte cadeau de contacter Françoise FRICAUD pour prise de rendez-vous dans ces délais. A noter que le montant total de la carte cadeau est acquis à Françoise FRICAUD, même si la sélection de prestation choisie au final par le bénéficiaire de la carte, est d'une valeur inférieure au montant réglé par l'acheteur initial. Néanmoins, suivant le contexte, pour la somme restante, Françoise FRICAUD peut accepter qu'un avoir soit mis en place à la demande de l'acheteur ou du bénéficiaire du massage. Si au contraire le bénéficiaire de la carte cadeau choisit une prestation d'un prix plus élevé que le montant payé par l'acheteur, le bénéficiaire de la carte devra s'acquitter de la différence.

### Clause n°6 : Retard de paiement

En cas de retard de paiement total ou partiel des prestations de services au jour indiqué - jour de la prestation pour les prestations courantes ou date d'échéance indiquée sur la facture pour les réservations de prestations (groupes ou professionnels) - le client doit verser à Françoise FRICAUD des pénalités (ordonnance n°2014-947 du 20 Août 2014). Ces pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date limite de paiement sans qu'un rappel soit nécessaire. Le taux de ces pénalités est égal à 3 fois le taux d'intérêt légal connu au moment de la prise de rendez-vous ou de la conclusion du contrat

de prestation de services. Une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement est due en cas de retard de paiement (articles 441-6,I alinéa 12 et D441-5 du code de commerce).

**Clause n°7 : Réalisation des prestations et Livraison des cartes-cadeaux**

Les cartes cadeaux sont à retirer au siège de la micro-entreprise Française FRICAUD.

Françoise FRICAUD exerçant sur différents lieux, les prestations se déroulent au lieu convenu lors de la prise de rendez-vous.

**Clause n°8 : Force majeure / Annulation**

La responsabilité de l'entreprise Française FRICAUD ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution de la prestation de services dans l'exécution d'une de ses obligations décrites dans les présentes Conditions Générales de Vente découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout évènement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil.

D'autre part tout rendez-vous fixé avec le client et non annulé par celui-ci au minimum 24H à l'avance, sera dû à hauteur de 50% de son montant total - sauf cas de force majeure là aussi.

**Clause n°9 : Droits applicables**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes CGV est soumis au droit français et sera traité dans un premier temps par le service de médiation de la consommation, voire enfin par le Tribunal de Commerce. En effet, Conformément aux articles L 616-1 et R 616-1 du Code de la consommation, Française FRICAUD propose un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est la CNPM MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à : CNPM MEDIATION CONSOMMATION 23 rue Terrenoire 42100 SAINT-ETIENNE.

Fait à Saint Just en Chevalet, le 22 Mai 2021.

« Je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les Conditions Générales de Vente » cocher la case :

Signature Client :

Signature du représentant légal de la micro entreprise Française FRICAUD :